

## Réunion de Conseil Municipal du 27 juin 2008

Pour débiter cette réunion, M. le Maire a proposé la création d'un poste de **3<sup>ème</sup> adjoint**. Compte tenu de son rôle actif au sein du conseil, M. Franck LEPORCQ est élu dans cette fonction.

**Les élections sénatoriales** se tenant le 21 septembre 2008, des représentants de la commune à ce vote doivent être choisis. Suivant l'usage, M. le Maire est nommé titulaire, ses suppléants sont : M. Philippe BOCQUET, M. Bernard CATRIN et M. Franck LEPORCQ.

Vient ensuite le rapport de la commission dans le cadre de la **vente à un particulier de deux parcelles situées à Bogny**. Il est décidé que les frais d'acte et de bornage seront à la charge de l'acheteur. Le conseil fixe le tarif et précise que la cession des deux parcelles est indivisible. L'acquéreur sera informé des décisions prises .

**Le tarif des concessions au cimetière communal** n'ayant pas été converti en euros, il doit être mis à jour. Compte tenu de la répartition dans les budgets communaux, le prix est fixé à 39 € pour une concession de 50 ans.

**L'occupation du domaine communal** étant réglementée, il est décidé qu'une occupation gratuite est accordée pour les parts affouagères, mais seulement pour une durée de 3 mois à compter du dernier jour de débardage. Tout dépassement pourra, sous réserve, être accordé par M. le Maire mais sera facturé 50 € à l'année. Toute autre occupation reste interdite.

M. le Maire nous a fait part de l'**embauche** de Mme Corinne BAILLOT au poste d'agent d'entretien des locaux communaux.

Pour préserver l'état des chemins communaux, **un état des lieux** sera dressé avant toute exploitation pouvant les détériorer. Il est prévu la facturation des frais de réparation en cas de dégâts importants.

Il est précisé que chaque **demande de subvention** de la part d'une association doit être accompagnée de la présentation d'un bilan pour être prise en compte.